



N° 10 –12/2025

NEWSLETTER

Banque Alimentaire de la Province de Liège asbl



Le Mot du Président

Chers amis,

2025 s'achève, comme bien souvent, à la fois sur des notes positives et négatives...

Le nombre de bénéficiaires s'est heureusement stabilisé depuis deux ans. Cette stabilisation intervient après une progression pratiquement continue depuis le début de nos activités en 1987, et trois hausses violentes causées ces dernières années par la crise ukrainienne, la crise du coût de l'énergie et l'inflation des prix alimentaires. Une menace bien réelle toutefois nous guette dès le 1er janvier de l'année qui vient : la crainte de voir affluer de nouvelles demandes en raison de la limitation de la durée des indemnisations de chômage...

Deuxième note positive : nous allons enfin ramener à la Rue de la Tonne les distributions de denrées FSE+ (ex-FEAD). Ceci grâce à l'agrandissement en cours de notre entrepôt de Rocourt. Cet agrandissement, financé par notre Fédération Belge des Banques Alimentaires, et soutenu par la Loterie Nationale, va nous permettre de rationnaliser nos activités et de faciliter les distributions.

En ce qui concerne ces distributions de denrées FSE+, nous allons mettre en œuvre une nouvelle organisation demandée par les autorités fédérales. Cette nouvelle méthode de travail, plus rigoureuse, nous laissera moins de flexibilité mais nous permettra en revanche une meilleure prévisibilité. Si possible dès le début de la campagne 2026, le planning de distribution des denrées commandées devrait être communiqué et, moyennant l'utilisation du programme Food-IT, les associations devraient connaître de façon précise l'état d'avancement de cette distribution et les perspectives ultérieures de mise à disposition. Nous tâcherons de préciser les modalités de ce nouveau système dans les prochains mois.

Hélas, pour des raisons budgétaires, européennes et nationales, le programme FSE+ va sévèrement se réduire en 2026. Le nombre de produits disponibles va tomber de 25 à 15 et le volume total des denrées disponibles baisser d'un tiers environ, sauf correction toujours possible en cours d'année.

C'est donc dans cet environnement à la fois positif et menaçant que va s'ouvrir l'année 2026.

Ensemble, nous tâcherons de faire face aux difficultés qui s'annoncent et, dans une atmosphère amicale, nous continuerons à soutenir les associations de première ligne qui accueillent directement les bénéficiaires, avec des denrées bien sûr, mais aussi avec leur cœur.

Joyeuse fête de Noël et bonne année 2026 à chacun de vous !

Bruno NEVE



Etat d'avancement des Travaux

Le chantier tant attendu a enfin démarré de manière visible ce 3 novembre 2025.

Des travaux de préparation ont bien commencé : la réalisation des relevés des niveaux, la fabrication des charpentes en atelier en passant par les différentes commandes d'approvisionnement des matériaux, ...

Malgré toutes les précautions prises, les travaux de cette envergure comportent des aléas. Dès l'entame des travaux, nous avons découvert avec stupeur que tous les impétrants arrivants dans le bâtiment étaient noyés dans la dalle de béton extérieure à moins de 20cm du sol , alors que la profondeur d'enfouissement habituelle se situe entre 1m et 1,2m.

En conséquence, la grue du terrassier a arraché le tuyau d'arrivée d'eau de notre bâtiment, ce qui a induit une coupure générale dans tout le quartier pendant une journée au grand dam du RFCL voisin. Par chance, les câbles électriques n'ont pas été accrochés !

Depuis, nous sommes repartis du bon pied et la prédalle est en préparation, ainsi que les massifs de béton destinés à supporter les colonnes du nouveau bâtiment. La charpente devrait quant à elle être en place pour les congés de fin d'année.



La date de fin du gros œuvre est prévue fin mars 2026 avant les travaux de finition. (électricité, racks, mise en service du nouveau congélateur....)

Déjà merci à la Loterie Nationale d'avoir bien voulu contribuer au financement du nouveau congélateur du futur bâtiment





Bal et FSE+ : News

Quelques nouvelles de la distribution FSE+

Pour rappel, 55% des denrées, qui sont fournies à notre banque alimentaire proviennent du Fonds Social Européen Plus (FSE+), anciennement FEAD.

Ces produits sont distribués à 95 associations chaque jeudi à partir de deux entrepôts situés à Alleur.

Des produits d'hygiène nous sont également livrés pour distribution. Les associations doivent répondre à des critères stricts pour être agréés. Tant notre banque que les associations sont soumises à un règlement, qui doit être scrupuleusement respecté.

Courant octobre le « SPP Intégration sociale » vient contrôler si nous respectons le règlement et si les denrées reçues sont correctement distribuées en quantité et en qualité. Cette année le contrôle s'est déroulé le 16 octobre : grâce au travail rigoureux de nos bénévoles, impliqués dans nos distributions hebdomadaires, le rapport s'est avéré très élogieux à notre égard.

Notre objectif actuel :

- ✓ Réussir à distribuer toutes les denrées qui nous sont fournies : c'est un casse-tête car les quantités qui nous ont été allouées pour 2025 sont encore importantes dans nos stocks. Nous avons dû contraindre certaines associations trop « gourmandes » dans leurs demandes et ne parvenant pas à tout distribuer, à effectuer des cessions au profit d'autres associations. Notre objectif est d'avoir vidé la plus grande partie de nos stocks pour fin février 2026.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, présents tous les jeudis sur le terrain ainsi que quelques bénévoles s'occupant de la planification de l'arrivée des denrées à Alleur et de leur distribution, pour le travail efficace qu'ils fournissent au profit des plus démunis de notre province.

Nous cherchons à renforcer notre équipe :

si le cœur vous en dit n'hésitez pas à contacter Isabelle Dubois,
Benoit Remion ou Yves Moreels.



POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE





Gestion des Denrées

Au cours du premier semestre et au début du second, nous avons terminé la distribution des denrées achetées grâce au subside reçu de la Région Wallonne.

Actuellement, nous entamons le don offert par Noshaq (ex MeusInvest), grâce auquel nous pourrons améliorer notre approvisionnement en denrées fraîches.

A la date du 12 novembre, nous avons distribué un total de 1200 tonnes de denrées depuis le début de l'année.

Ce total est en léger retrait par rapport à l'année dernière à la même date. La tendance baissière (en poids) de l'approvisionnement en denrées « sec » se confirme.

L'année se terminera avec un bilan approximativement de 1400 tonnes distribuées, denrées « sec », denrées « frais » et surgelés.



Opération « Glanage »

Comme chaque année Christian Gustin à Hannêche, producteur de pommes et de poires, accepte le glanage des fruits dans sa propriété.

C'est donc le 7 octobre qu'une équipe d'une dizaine de bénévoles de la BAL s'est rendue avec nos camionnettes sur place pour cueillir des poires sur les arbres basse-tige.

Elles étaient particulièrement grosses, juteuses et sucrées.

Nous évaluons la récolte à **2000 kg**, distribuées la semaine suivante à nos associations.





Et les denrées Surgelées en 2025 ?

Durant les trois premiers trimestres 2025, la BAL a fourni 176 tonnes de produits surgelés (304 M3) d'une valeur estimée à plus d'1,2 million d'EURO.

Légumes, viande et plats préparés représentent plus de 70% des produits livrés.

Le respect scrupuleux de la chaîne de froid est assuré grâce à la livraison à domicile. L'augmentation du volume de stockage avec la nouvelle chambre froide permettra de mieux couvrir les périodes de pénurie.

Au niveau des associations, certaines manquent de congélateurs.

Il est là tout aussi important de bien suivre les règles de l'AFSCA en matière de conservation et de surgélation et dont voici quelques points importants :

Températures de stockage

Aliments surgelés : Conserver à -18°C ou moins

Règles de congélation et décongélation

Congeler les aliments frais le plus rapidement possible pour un effet optimal.

Décongélation : Jamais à température ambiante; toujours au réfrigérateur, au micro-ondes, ou sous l'eau froide (pour produits emballés). Évacuer rapidement le liquide de décongélation.

Recongélation : Les produits décongelés crus (viande, poisson) ne doivent pas être recongelés. Seuls les aliments cuits après décongélation peuvent être recongelés.

Attention :

**Si un aliment présente un doute sur son odeur ou son aspect,
ne le consommez pas.**

Collectes Delhaize 2025



La fin de l'année rime avec les collectes au sein des magasins Delhaize : un rendez-vous immanquable et nécessaire pour les banques alimentaires de Belgique.

Faire un don à une collecte Delhaize, c'est indirectement, donner à manger à quelques 34.000 personnes dans le besoin en province de Liège. Cette année encore les bénévoles des associations se sont mobilisés :

- ♦ **477** heures de permanence dans les magasins Delhaize.
- ♦ **347** bénévoles
- ♦ Plus de 70 magasins Delhaize participants



**Merci à vous tous pour votre disponibilité
et votre générosité !**



SOLVINT et la BAL



Dans le cadre de notre partenariat avec Solvint, société de consultation en Procurement et Supply Chain, la BAL a réalisé une analyse approfondie de ses donateurs et des flux de dons. La contribution de Solvint a consisté à analyser la situation existante, évaluer les pratiques et proposer des pistes concrètes d'amélioration en matière de mobilisation et de communication pour accompagner les équipes de la BAL dans la mise en place d'un meilleur suivi des donateurs et d'une vision plus claire de la typologie, de la fréquence et de l'impact des dons.



Objectif :

Mieux comprendre les dynamiques de dons pour renforcer la mobilisation et la fidélisation des entreprises donatrices, essentielles à la pérennité de nos actions.

Des constats clés

- ✓ Des donateurs clés identifiés : l'analyse des données a permis de repérer les contributeurs les plus réguliers et impactants.
- ✓ Une baisse des dons depuis 2024: un signal d'alerte qui appelle à redoubler d'efforts de sensibilisation.
- ✓ Des périodes creuses en février, juillet et novembre, où les dons chutent sensiblement.
- ✓ 3 profils de donateurs : réguliers ($\frac{1}{4}$), occasionnels et inactifs (plus de la moitié). Certains inactifs figurent pourtant parmi les donateurs clés, un réel potentiel de réactivation !

Des actions de suivi concrètes

- ✓ Pour répondre à ces constats, plusieurs pistes ont été mises en place ou recommandées :
- ✓ Un plan de communication renforcé, avec campagnes, appels à l'action et newsletters;
- ✓ Une campagne de mailing ciblée pour fidéliser ou réactiver les donateurs ;
- ✓ La création d'une base de données centralisée, pour un meilleur suivi et une vision claire des dons.

Un partenariat porteur de sens.

Grâce à cette collaboration, la Banque Alimentaire dispose désormais d'outils et d'enseignements concrets pour mieux anticiper, planifier et pérenniser la générosité de ses partenaires. Une belle illustration de la force du partenariat entre le secteur associatif et le monde professionnel. L'engagement bénévole de Solvint auprès de la BAL nous a rappelé combien le savoir-faire peut être un levier concret de solidarité qu'il s'agit de nourrir ensemble.



Fondation MOES



Le jeudi 4 décembre, la BAL a reçu deux membres du Conseil d'Administration de la Fondation « Jean-Pierre et Alain Moës ». Cette Fondation est basée à Waremme et a pour objectif de gérer les biens légués par les frères Moës.

La famille Moës s'installe à Waremme au milieu du 19^{ème} siècle et développe successivement différents types de moteurs ainsi que des locomotives diesel à vocation industrielle. Cette famille participera ainsi activement à l'industrialisation de la Wallonie, avec des représentations dans le monde entier.

La Fondation a pour but l'amélioration de la condition humaine par des aides financières efficaces portant principalement dans 3 directions : la recherche médicale, les personnes handicapées et les personnes démunies.

C'est à ce titre que la BAL a pu bénéficier d'un montant de 17.000 € en 2024.



La BAL remercie vivement la Fondation pour ce don, ce qui lui permet d'acheter des denrées alimentaires pour les plus démunis.

Votre sécurité à la BAL

Après le dernier accident survenu à la BAL le 30 mai 2023, nous venions de franchir le cap de 876 jours consécutifs sans accident, soit plus de deux ans.

Malheureusement un accident s'est produit le 23 octobre dernier. Le pied d'un de nos collègues s'est pris dans le bas du plastique d'une housse de palette, provoquant une chute sur son genou gauche et une grosse contusion. Tant le plastique, trainant au sol que la précipitation sont les causes de ce malheureux accident.

**Soyons-y particulièrement attentifs
pour en éviter la récurrence.**



Il est également de notre devoir de se préoccuper de la sécurité de visiteurs à la BAL. Lors des distributions trop souvent des chauffeurs de camionnettes entrent dans nos entrepôts non conscients des risques qu'ils encourtent.

Soyons tous solidaires en leur expliquant qu'ils se mettent en danger et invitons-les gentiment à ne pas entrer.



La Bal à Namur



A l'invitation de la Banque alimentaire Namur-Luxembourg (BANL), les bénévoles de la BAL se sont rendus à Namur le 27 juin dernier.

Après l'accueil, le président Baudouin Piret a présenté les installations de la BANL, similaires à celles de la BAL, y compris les chambres froides et de congélation.

Il a précisé qu'une bonne soixantaine de bénévoles y travaillent à 60 % dans les

produits frais, et assurent la ramasse dans les grands magasins.

La distribution à 95 associations se fait les jeudis, au profit de quelques 6000 bénéficiaires en Province de Luxembourg et 9500 en Province de Namur.

A noter que les produits frais non distribués sont envoyés à la biométhanisation et que les panneaux solaires alimentent en électricité l'installation de congélation.



photo: Manuel Armando ARENAS
27 June 2025 9:10 am



L'entrepôt de produits secs héberge quelques 600 palettes (contre 450 à la BAL, en attendant l'extension du bâtiment).

En plus du partage des meilleures pratiques des uns et des autres, la visite - conclue par un tour passionnant du Namur historique et de son imposante citadelle - a permis de consolider les liens d'amitié et de collaboration déjà existants, notamment pour ce qui est du nettoyage d'une partie de nos bacs grâce à une machine spéciale dont dispose la BANL.



Activités de fin d'année

La Fédération Belge des Banques Alimentaires (FBBA) souhaite attirer notre attention sur plusieurs activités de fin d'année exceptionnelles que seront organisées pour nous, auxquelles nous pourrions également participer.

1. Plaisirs d'Hiver

Le plus grand et le plus beau marché de Noël du pays, « Plaisirs d'Hiver » (4 millions de visiteurs l'an dernier), a choisi de soutenir les Banques Alimentaires cette année. Des QR codes seront donc placés à différents endroits pour permettre de faire des dons. Le grand sapin de Noël de la Grand-Place sera décoré de 140 œuvres d'art uniques de Jean-Paul Lespagnard, disponibles à l'achat au prix de 200 € chacune.

Une exposition rue de la Bourse met également en lumière 20 associations caritatives, dont les Banques Alimentaires, et offre aussi la possibilité de faire un don.



2. Coca-Cola

Outre son don annuel à la FBBA, Coca-Cola a prévu de nombreuses initiatives.

Distribution de 210 000 canettes de Coca-Cola à partir de la mi-novembre dans les supermarchés du pays, accompagnée d'un livret de recettes de cocktails. Le QR code se trouve au dos du livret.

L'emblématique camion de Noël Coca-Cola sillonnnera les marchés du 7 au 31 décembre, avec un à deux arrêts par jour dans les supermarchés et sur les marchés de Noël. Il sera également présent au défilé de Noël de RTL à Namur le 19 décembre. À bord, vous pourrez personnaliser votre canette de Coca-Cola, emballer des cadeaux en échange d'un don à la Banque Alimentaire et prendre des selfies avec le slogan « J'ai fait un don à la Banque Alimentaire ».



Marché de Noël de Bruxelles : possibilité de faire des dons et des selfies qui seront projetés à cinq endroits différents du marché.

3. La plus longue table de Noël

Cette année encore, la FBBA souhaite dresser la plus longue table de Noël du pays.

La campagne est soutenue par :

- une lettre de sollicitation de dons,
- un encart publicitaire dans six quotidiens nationaux et dans De Zondag,
- une campagne d'e-mailing auprès de nos donateurs, et probablement une autre auprès des lecteurs de De Standaard et Het Nieuwsblad.

Les résultats de la campagne seront publiés sur le site web.



Vous recherchez une association ?

Consultez notre site internet :

www/foodbank-liege.be



Décès inopiné de notre collègue Eric Deru

Le 24 août dernier, nous avons dû déplorer le décès d'Eric, médecin du travail et Conseiller en prévention de niveau 1. Il a apporté son soutien et son expertise pour faire respecter les exigences légales liées au code du bien-être au travail.



Il s'est également chargé de sensibiliser et former nos bénévoles à la sécurité.

La formation qu'il nous a donnée pour apprendre à utiliser un défibrillateur demeurera un excellent souvenir. Son expertise et sa bienveillance nous manquent actuellement.



Bienvenue à

La **BAL** est heureuse
de vous présenter
ses nouveaux bénévoles :

Joëlle HAYEN

Marc ADANS DESTER

Ali SYMBANANIYE

Bernard CAEYMAEX



Repas de la Nouvelle Année des Membres de la BAL

**VENDREDI
9 JANVIER 2026**

*Découvrons ensemble
cette nouvelle année 2026 !*



Calendrier 2026—BAL

Nous recherchons ...



La **BAL** est en recherche de nouveaux assistants bénévoles :

chauffeurs, logisticiens,
magasiniers, administrateurs,
aide en tout genre, ...

**Votre bonne humeur
et votre solidarité
sont les bienvenus !**

Lundi 6 avril :	pas de livraison de surgelés
Vendredi 1er mai :	pas de livraison de surgelés
Jeudi 14 mai :	pas de livraison de surgelés
Lundi 25 mai :	pas de livraison de surgelés
Mercredi 11 novembre :	pas de livraison de surgelés

**Du lundi 13 juillet
au dimanche 26 juillet 2026 inclus :
Fermeture d'Eté**

**Du lundi 21 décembre
au dimanche 3 janvier 2027 inclus :
Fermeture d'Hiver**

**Banque Alimentaire
de la Province de Liège asbl**

Rue de la Tonne 80 c - 4000 LIEGE
secretarie@baliege.be—04 337 92 92
BCE : 434 142 009

Contact

Editeur responsable : Banque Alimentaire de la Province de Liège asbl Rue de la Tonne 80 c - 4000 LIEGE
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE